

Extrait d'une note au Chef du DPF le 23 mars 1977

Les intérêts suisses en Afrique australe

On sait que les banques suisses jouent un rôle considérable dans la canalisation de l'or sud-africain qui revêt de ce fait de l'importance dans le cadre de nos activités bancaires. Depuis que, en 1968, nos trois grandes banques ont créé leur propre pool de l'or, on peut même dire que leur rôle sur le marché de l'or est déterminant. Zurich est ainsi, même avant Londres, la grande place internationale où se traitent les opérations sur l'or. L'Afrique du Sud vend 75% de sa production à Zurich, mais l'Union soviétique également opère une bonne partie de ses transactions sur l'or par la place de Zurich. Quelle que soit l'évolution politique qui peut se dérouler en Afrique du Sud et même si le marché de l'or devait être temporairement perturbé, on est en droit d'admettre que Zurich conservera sa position comme place de commerce pour l'or sud-africain.

Argument:
(SNB) Im Einklang mit unserer Wirtschaftsphilosophie ist bei uns auch der Goldhandel frei von staatlicher Intervention und Sache der Privatwirtschaft. Würden wir den direkten Ankauf südafrikanischen Goldes durch die 3 Grossbanken "verbieten", so käme dieses auf Umwegen (London?) zu uns.

4